

## **Les studios de tournage regroupés au sein d'une Commission FICAM**

La FICAM (Fédération des industries du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia) a le plaisir d'annoncer le regroupement des studios de tournage français (Long métrage, Fiction TV, Flux, Publicité) au sein d'une commission dédiée, outil permettant de renforcer leur représentativité au sein de notre Fédération.

Les studios de tournage, dans leur globalité, constituent en effet un enjeu primordial pour la production en France et la FICAM évalue l'activité studios à près de 130 M€ de chiffre d'affaires et 87 000 m2 de surface disponible\* sur l'ensemble des marchés intéressant notre Fédération (Long métrage, Fiction TV, Flux, Publicité) et sur la totalité du territoire.

Suite à l'annonce des 11 lauréats « studios de tournage » issus de l'appel à projets de la Grande Fabrique de l'image, dans le cadre du plan d'investissement France 2030, l'ambition affichée par les pouvoirs publics est le doublement des surfaces disponibles et une modernisation des outils afin de continuer à répondre aux exigences à la fois de la production locale et internationale.

Alors que la ministre de la Culture, Rachida Dati, annonce que « les premiers versements pour la construction et la modernisation des studios de tournage sont prévus au 2<sup>e</sup> trimestre 2024 », la FICAM et les studios estiment qu'une représentation bien identifiée permettra de porter efficacement une voix commune auprès des Pouvoirs publics sur les enjeux présents et à venir.

Cette commission sera destinée à accompagner l'ensemble des plateaux dans leurs positionnements stratégiques, numériques et durables, en tenant compte de la diversité de leurs typologies et de leurs tailles. Elle permettra d'y aborder des thématiques économiques, techniques, sociales et d'attractivité indispensables à la poursuite d'une structuration de filière.

\*Chiffres FICAM 2022 issus d'un sondage réalisé en novembre 2023 auprès des membres et hors membres de la Fédération.

### **Contacts**

Jean-Yves Mirski – Délégué Général

[jean-yves.mirski@ficam.fr](mailto:jean-yves.mirski@ficam.fr)

Stéphane Bedin – Délégué Général Adjoint

[stephane.bedin@ficam.fr](mailto:stephane.bedin@ficam.fr)